

## Explications de vote - Loi « Hôpital, patients, santé et territoires » - 18 mars 2009

Monsieur le Président,  
Madame la ministre,  
Mes chers collègues,

Contrairement à ce que vous affirmez, Madame la ministre, aucun consensus n'est issu de nos débats et le groupe Socialiste, Radical et Citoyen ne votera pas le projet de loi sur la santé qui leur est proposé, pour trois raisons principales. D'abord, parce qu'il ne répond pas aux défis majeurs auxquels est soumis notre système de santé. Celui-ci reste remarquable grâce à l'engagement des femmes et des hommes qui y travaillent, mais il court des risques importants. Or, là où s'imposait une réforme globale, accompagnée d'investissements structurels majeurs, vous proposez une vision cloisonnée, étriquée de notre système : que dire de la prévention et de la santé publique, réduites à la portion congrue, si ce n'est que cela illustre le peu de cas que vous en faites ! Et ce n'est pas votre attitude, Madame la ministre, ni celle de la majorité, sur la publicité dans les programmes télévisés pour la jeunesse concernant les produits alimentaires favorisant l'obésité qui permettra de crédibiliser votre politique. La mascarade à laquelle nous avons assisté a montré, une fois de plus, le décalage entre l'affichage des intentions et la réalité des actes politiques.

Par-ailleurs, au lieu de traiter ensemble les défis posés à la médecine de ville et à l'hôpital, vous cherchez à opposer les uns aux autres.

Ce faisant, et c'est le 2ème point, c'est notre modèle de solidarité que vous compromettez qui repose sur l'excellence accessible à tous. Or, au terme de nos débats, l'hôpital public est étranglé, alors qu'il a réalisé l'essentiel

des efforts financiers au cours des dernières années : pour nous, l'application de la tarification à l'activité doit être revue, la convergence tarifaire avec les établissements privés annulée; les missions de service public, comme la prise en charge de tous les patients, de toutes les pathologies, sans exclusive, doivent être financièrement reconnues ; et, bien sûr, c'est aux soignants, et non à la direction administrative de l'hôpital, de définir les projets médicaux des établissements, si l'on ne veut pas que la seule logique comptable l'emporte ! Vous poussez à la démission les présidents de CME, ce qui est franchement un exploit !

L'égalité d'accès aux soins est aussi remise en cause par la banalisation de dépassements d'honoraires faramineux, auxquels vous ne réagissez pas, par le maintien des franchises médicales, qui poussent des Français à ne pas se soigner, et, bien entendu, par les déserts médicaux qui s'élargissent.

Sur ce point, on attendait de vous des propositions fortes, vous avez concédé des mesurette qui ne changeront rien à une situation que vous prenez la responsabilité de rendre irréversible ! A quoi sert de régionaliser le numerus clausus, à quoi bon prévoir des bourses, financées par la sécu, et non par l'Etat, d'ailleurs, si vous ne rendez pas attractives les conditions d'exercice de la médecine dans les zones rurales ou les quartiers sensibles ? Et pourquoi remettre à demain ce qui est urgent aujourd'hui : les députés SRC le redisent, ils sont aussi favorables au gel des installations dans les zones sur-denses ; la liberté d'installation est un principe qui doit être régulé au nom de l'intérêt général, celui de la santé des Français.

Votre loi est injuste, elle sera inefficace face aux inégalités croissantes d'accès aux soins, et pour couronner le tout, elle se présente comme une construction technocratique, déconnectée des besoins de santé : les ARS,

dont nous avons soutenu le principe contre votre propre majorité dès 2004, seront submergées par leurs tâches administratives et gestionnaires et s'inscrivent dans une logique d'étatisation qui n'est pas la meilleure pour prendre en compte les réalités sanitaires locales. Il faut aussi dénoncer l'absence systématique de contre-pouvoirs, qu'il s'agisse du rôle des élus, revu à la baisse, ou des associations d'usagers, toujours marginalisées. La démocratie sanitaire, dans notre pays, reste à construire !

Pour toutes ces raisons, parce qu'il ne se reconnaît pas dans un texte qui menace l'égalité d'accès aux soins et notre modèle de solidarité sociale, le groupe SRC votera contre le projet HPST.